

La Roche-sur-Yon, le jeudi 20 mai 2021

Direction des Affaires juridiques
et des Assemblées

Hôtel de Ville et d'Agglomération
Place du Théâtre – BP 829
85021 La Roche-sur-yon

CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 18 MAI 2021

COMPTE RENDU

1 REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL - LOCALISATION

Rapporteur : Monsieur Luc Bouard

Il est proposé au Conseil de prévoir à réunir les futurs Conseils municipaux dans des locaux adaptés aux règles de distanciation, lorsque les conditions sanitaires permettront de s'affranchir du recours aux visio-conférences.

Il est proposé au Conseil de réunir les prochaines réunions du Conseils municipal à l'auditorium du Cyel à La Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

2 APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver le compte de gestion 2020.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

3 APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver le Compte Administratif 2020.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE

34 voix POUR

8 voix CONTRE : Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis.

2 ABSTENTIONS : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.

4 AFFECTATION DU RESULTAT DE CLOTURE 2020 - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Suite au vote du compte administratif et pour tenir compte des restes à réaliser indiqués ci-dessous, il est proposé au Conseil l'affectation du résultat de clôture 2020.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 ABSTENTIONS: Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis.

5 DECISION MODIFICATIVE N° 1 - REPRISE DES RESULTATS ANTERIEURS

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La décision modificative n°1 correspondant au budget supplémentaire 2021, qui a pour objet :

- la reprise des résultats de l'exercice 2020 conformément à la délibération d'affectation des résultats,
- l'inscription en reports de crédits des restes à réaliser constatés en section d'investissement au compte administratif 2020,
- l'inscription de crédits pour des ajustements en recettes et en dépenses.

Il est proposé au Conseil d'approuver la décision modificative n°1.

QUESTION ADOPTEE A LA MAJORITE

35 voix POUR

8 voix CONTRE : Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis.

2 ABSTENTIONS : Monsieur Guy Batiot, Madame Claire Mauriat.

6 REQUALIFICATION DE LA SALLE OMNISPORTS - MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

La requalification de la salle omnisports a été retenue au titre de la DSIL classique 2021 pour un montant de subvention de 366 105,53 €. Pour finaliser le dossier, la Préfecture sollicite une délibération adoptant un plan de financement actualisé.

Il est proposé au Conseil d'approuver le plan de financement actualisé de cette opération.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

7 REFACTURATION AUX PROPRIETAIRES DES FRAIS OCCASIONNES PAR LEURS VEHICULES REPUTES ABANDONNES SUR LE PARC DU DELEGATAIRE DE LA FOURRIERE AUTOMOBILE

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Dans le cadre de la convention de délégation de service public par voie de concession concernant les fourrières automobiles, le délégataire facture à la Ville les frais engendrés par l'abandon et la destruction des véhicules réputés abandonnés.

Il est donc proposé au Conseil d'approuver le principe de refacturation de ces frais aux propriétaires identifiés des véhicules en question.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

8 DELEGATION DE SERVICE PUBLIC PAR VOIE DE CONCESSION DE SERVICES POUR LA GESTION DE LA FOURRIERE VEHICULES - AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT 2

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Par délibération du 24 novembre 2020, le Conseil municipal a autorisé le lancement d'une procédure de délégation de service public par voie de concession pour les fourrières de véhicules.

La procédure est en cours, des pièces complémentaires indispensables à la finalisation du dossier de la concession de services pour la gestion de la fourrière de véhicules sont en attente. Ainsi, un avenant est nécessaire pour prolonger le contrat en cours.

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature d'un avenant 2 au contrat de délégation par voie de concession de services pour la gestion de la fourrière véhicules.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

9 TRAVAUX DE RESTAURATION DE L'EGLISE SAINT LOUIS CLASSEE MONUMENT HISTORIQUE - LOT 4 : MENUISERIE - FERRONNERIE - AUTORISATION SIGNATURE DU MARCHÉ

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

La Ville de La Roche-sur-Yon a entrepris depuis plusieurs années d'importants travaux de restauration de l'église Saint Louis. La présente délibération a pour objet d'attribuer le marché du lot n° 4 déclaré infructueux lors de la précédente consultation de juin 2020.

Il est proposé au Conseil d'attribuer le marché à MDB – 86240 Fontaine-le-Comte pour un montant de 247 435,06 € HT et d'autoriser la signature du marché.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 FOURNITURE DE VIANDES ET VOLAILLES FRAICHES - AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Il est proposé au Conseil de prendre acte de l'attribution des accords-cadres par la Commission d'appel d'offres du 7 mai 2021 à savoir :

Lot	Titulaire	Montant € HT <i>(non contractuel servant de base à l'analyse des offres)</i>
01 : Viande fraîche de bœuf	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	39 750,94
02 : Viande fraîche de veau	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	53 086,04
03 : Viande fraîche d'agneau	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	29 778,00
04 : Volaille fraîche de poulet et de dinde issue de la filière nutrition oméga 3 ou équivalent	SDA 44150 ANCENIS	71 750,44
05 : Volaille fraîche et marinée de dinde	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	21 100,19
06 : Volaille fraîche autre que dinde et poulet	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	22 862,42
07 : Viande fraîche de porc de qualité type fermière	JULES ET MAX 85140 ST MARTIN DES NOYERS	36 208,63
08 : Viande fraîche de porc	BERNARD 56501 LOCMINE	10 652,50

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature des marchés relatifs à la fourniture de viandes et de volailles fraîches tels que présentés ci-dessus.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 ABSTENTIONS : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis.

11 MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX, FOURNITURES OU SERVICES - AUTORISATION DE SIGNATURE D'AVENANTS

Rapporteur : Monsieur Christophe Blanchard

Il est proposé au Conseil d'autoriser la signature des avenants suivants :

- Avenant n°2 au marché G18-016 - Prestations de maintenance dans les bâtiments intercommunaux, communaux et du CCAS de La Roche-sur-Yon. Lot 04 : Maintenance dégraissage et extraction des points chauds des cuisines
- Avenant n°1 - Fourniture de produits laitiers et ovoproduits - Lot n° 02 -Produits laitiers ultrafrais et desserts lactés issus de l'agriculture biologique ou équivalent.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

10 ABSTENTIONS : Monsieur Guy Batiot, Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Claire Mauriat, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Hélyary, Monsieur Romain Bossis.

12 MISE EN OEUVRE DES INDEMNITES FORFAITAIRES COMPLEMENTAIRES POUR ELECTIONS ATTRIBUEES AUX AGENTS

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil d'approuver la mise en œuvre des indemnités spécifiques dénommées indemnités forfaitaires complémentaires pour élections afin de valoriser le travail réalisé par l'ensemble des agents participant à l'organisation des scrutins électoraux.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

13 ADOPTION DE LA CHARTE FORMATION APPLICABLE AUX AGENTS DE LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Madame Sylvie Durand

Il est proposé au Conseil de valider la charte formation applicable aux agents de la collectivité, un document qu'il convient de réactualiser afin notamment de prendre en compte la réforme du compte personnel de formation (CFP) venu remplacer le droit individuel à la formation (DIF).

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

14 CONTRAT DE VILLE - PROGRAMME D'ACTIONS 2021

Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin

L'Etat, l'Agglomération, la Ville et l'ensemble des partenaires concernés ont signé le 13 février 2015 le contrat de ville pour la période 2015-2022.

Le contrat de ville vise à réduire les inégalités persistantes auxquelles sont confrontés les quartiers prioritaires par un programme d'actions qui s'articule autour de trois piliers : l'emploi et le développement économique, le cadre de vie et le renouvellement urbain, et la cohésion sociale.

Le programme d'action 2021 a été élaboré sous forme d'appel à projets. Un comité de pilotage rassemblant la Ville et la Préfecture a décidé des attributions de subventions à partir de l'enveloppe allouée de 314 000 €.

Il est proposé au Conseil :

- d'approuver le programme d'actions 2021 retenu dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de Ville ;
- d'approuver les termes de la convention de gestion du fonds de participation des habitants à intervenir avec l'AMAQY ;
- d'approuver l'attribution des subventions aux organismes dont les projets ont été retenus.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

15 CONTRAT DE VILLE-PROTOCOLE D'ENGAGEMENTS RENFORCÉS ET RÉCIPROQUES

Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin

Dans le cadre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers lancée par le Président de la République le 14 novembre 2017 à Tourcoing, la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018 de finances pour 2019 est venue proroger la durée des contrats de ville jusqu'au 31 décembre 2022.

La circulaire du 22 janvier 2019 prévoit la rénovation des contrats de ville qui doit traduire, au niveau local, la mobilisation de l'Etat, de la Ville, et de l'Agglomération, au travers d'un protocole d'engagements renforcés et réciproques. Celui-ci a vocation à asseoir la dynamique partenariale engagée, précise les engagements de l'Etat, de l'EPCI et de la Ville en vue d'atteindre les objectifs fixés, et prolonge le contrat de ville jusqu'au 31 décembre 2022.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes du protocole d'engagements renforcés et réciproques.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

16 RAPPORT SUR L'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE POUR 2020

Rapporteur : Madame Nathalie Gosselin

Conformément au code général des collectivités territoriales, les communes ayant bénéficié de la Dotation de Solidarité Urbaine (DSU) au cours de l'exercice précédent doivent présenter à leur assemblée délibérante un rapport sur les actions menées en matière de développement social urbain.

La Ville de La Roche-sur-Yon a bénéficié en 2020 d'une dotation de 1 607 101 € contre 1 498 422 € en 2019.

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport sur l'utilisation de la DSU en 2020.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

17 STATIONNEMENT PAYANT - RAPPORT ANNUEL 2020 DU TRAITEMENT DES RECOURS ADMINISTRATIFS PREALABLES OBLIGATOIRES

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

Il est proposé au Conseil de prendre acte du rapport annuel 2020 du traitement des recours administratifs préalables obligatoires.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

18 CESSION AU PROFIT DE L'ADMR - HABITATION 27 ET 27 BIS RUE GUTENBERG

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

La Fédération des ADMR de la Vendée a sollicité la Ville de La Roche-sur-Yon pour l'acquisition d'une emprise foncière bâtie, 27 et 27 bis rue Gutenberg, pour un projet de regroupement de services d'aides et de soins.

Il est proposé au Conseil d'approuver cette cession au profit de La Fédération des ADMR de Vendée pour un montant de 65 515 € HT.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

19 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE VENDEE HABITAT BOULEVARD EDOUARD BRANLY A LA ROCHE-SUR-YON

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Dans le cadre de la rénovation urbaine, Vendée Habitat et la Ville de La Roche-sur-Yon ont réalisé des aménagements d'espaces ouverts au public, notamment l'aménagement des abords de la Résidence La Cité des Forges ainsi que l'aire de stationnement affectée aux logements.

Les travaux étant achevés, il convient de procéder à une régularisation foncière en cédant le foncier à Vendée Habitat.

La Ville de La Roche-sur-Yon a procédé à une enquête publique permettant de déclasser cette portion du domaine public. Suite au déclassement approuvé par délibération du 30 mars 2021, le Conseil est appelé à approuver la cession

de la parcelle cadastrée section BI numéro 918 d'environ 880 m², au profit de Vendée Habitat, à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

20 LE BOURG-SOUS-LA ROCHE - CESSION AU PROFIT DES CONSORTS SOUCHET D'UNE EMPRISE FONCIERE NUE AU 131 RUE EMILE GABORY

Rapporteur : Monsieur Malik Abdallah

Suite à la requalification du Bourg-sous-La Roche, les travaux étant en partie réalisés, il est proposé au Conseil de céder au profit des consorts SOUCHET une emprise foncière nue d'environ 120 m² à prélever sur les parcelles cadastrées section BW numéros 351, 833 et 834 situées 131 rue Emile Gabory. La parcelle section BW numéro 833, d'une superficie de 84 m², est en indivision à raison 1/3 indivis pour Monsieur et Madame SOUCHET et 2/3 pour la collectivité.

L'avis de la Direction Immobilière de l'Etat n°2021-85191V0265 a estimé le foncier au prix de 134 €/m².

Il est proposé au Conseil d'approuver cette cession pour un montant de 12 328 €.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

21 ACQUISITION SUITE AU CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE L'ILOT O DU LOTISSEMENT MAISON NEUVE DES LANDES EXTENSION AUPRES DE BMP

Rapporteur : Monsieur Patrick Durand

BMP a sollicité la Ville de La Roche-sur-Yon pour le transfert, dans le domaine public, des voies et des équipements communs internes de l'ilot O du lotissement Maison Neuve des Landes Extension.

Suite au classement approuvé par délibération du 30 mars 2021, le Conseil est appelé à approuver l'acquisition de ces voies et équipements communs d'une superficie d'environ 737 m², à l'euro symbolique avec dispense de paiement.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

22 CONVENTIONS DE SERVITUDE AU PROFIT D'ENEDIS - AMENAGEMENTS TECHNIQUES 57 RUE VILLEBOIS MAREUIL - LIEU DIT SOULOUZE - ROUTE DE BORDEAUX

Rapporteur : Monsieur François Caumeau

Le Conseil est appelé à approuver les termes des conventions de servitude au profit de ENEDIS relatives à la pose de lignes électriques sur les parcelles communales cadastrées BE numéro 634 située 57 rue Villebois Mareuil, ZE numéro 23 située au lieu-dit Soulouze et CD numéro 284 située route de Bordeaux à la Roche-sur-Yon.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

23 CESSION D'UNE EMPRISE FONCIERE AU PROFIT DE L'ASLVJ - DELIBERATION COMPLEMENTAIRE INSTAURANT UNE SERVITUDE DE PASSAGE

Rapporteur : Monsieur François Caumeau

Le Conseil municipal a approuvé par délibération n°31 du 2 juillet 2019 la cession de la parcelle cadastrée section AS numéro 592, à l'euro symbolique, au profit de l'association Syndicale Libre du Village des Jaulnières sur laquelle est implantée le local technique de tête de réseau de télédistribution desservant les habitations du lotissement. Il convient de compléter cette délibération par l'instauration d'une servitude de passage.

Il est proposé au conseil d'approuver les termes de la vente intégrant la convention de servitude.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

24 DELIBERATION RETIREE - FIXATION DE NOUVEAUX TARIFS DES DROITS DE PLACE POUR LE MARCHÉ DES HALLES

DELIBERATION RETIREE

25 QUARTIER LES HALLES - AIDES A LA RENOVATION DES DEVANTURES COMMERCIALES ET FACADES

Rapporteur : Madame Frédérique Pépin

Par le travail sur les espaces publics et le marché couvert, le quartier des Halles bénéficie d'une attention particulière. En complément, afin d'améliorer la qualité du parcours marchand, par délibération du Conseil Municipal en date du 8 décembre 2020, la ville a mis en place un dispositif de subventions pour inciter aux rénovations des façades de logements et des devantures commerciales. Cette subvention est basée sur une charte de qualité.

Le comité de suivi réuni le 13 Avril 2021, a examiné deux nouvelles demandes d'aides à la rénovation pour un montant total de 14 000 €.

Il est proposé au Conseil d'approuver les deux demandes de subvention suivantes :

- 7 000 € pour « Ma Petite Etoile » (au 3 rue Guillemé)
- 7 000 € pour « Les délices de Florine » (au 14 rue du Maréchal Joffre)

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Monsieur Malik Abdallah, Madame Aurore Barreau.

26 PROLONGATION DE LA DUREE D'EXONERATION DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC POUR CERTAINS PROFESSIONNELS

Rapporteur : Monsieur Cyril Bréhéret

La crise sanitaire qui se prolonge affecte durement le monde économique et impose un soutien et un accompagnement des entreprises. Dès le mois d'avril 2020, le Conseil municipal et le Conseil d'agglomération ont approuvé un certain nombre de dispositions afin de soutenir les entreprises ayant fait l'objet d'une fermeture due à la crise sanitaire. Le second confinement et les fermetures consécutives de certains professionnels ont encore davantage fragilisé certaines entreprises.

Les effets de ce second confinement se prolongent pour un certain nombre de structures qui n'ont pu ouvrir à ce jour et notamment les cafés et restaurants.

Dans la perspective de leur réouverture dans les prochaines semaines, il est proposé au Conseil de prolonger la gratuité de l'occupation du domaine public, qui s'achève au 30 juin 2021, au 31 décembre 2021 pour accompagner la relance de leur activité.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Ne prend pas part au vote : Monsieur Malik Abdallah, Madame Aurore Barreau.

27 PARTICIPATION A L'OPERATION REGIONALE " 1 NAISSANCE 1 ARBRE "

Rapporteur : Madame Anne Aubin-Sicard

Dans le cadre du projet « 100 000 arbres pour demain » décliné par La Roche-sur-Yon Agglomération, chaque commune a la capacité de décliner ses propres opérations de plantations sur son territoire.

Ainsi, la Ville de La Roche-sur-Yon souhaite participer à l'opération « une naissance, un arbre » mise en place par la Région des Pays de la Loire.

Il est proposé au Conseil d'approuver la participation de la Ville à ce programme Régional.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

28 TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE A L'EHPAD LA VIGNE AUX ROSES - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A VENDEE HABITAT

Rapporteur : Madame Geneviève Poirier-Coutansais

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'équipement de 25 072 € à Vendée Habitat pour la mise en sécurité incendie de l'EHPAD La Vigne aux Roses.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

29 TRAVAUX DE SECURITE INCENDIE A L'EHPAD ANDRE BOUTELIER - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'EQUIPEMENT A VENDEE HABITAT

Rapporteur : Madame Geneviève Poirier-Coutansais

Il est demandé au Conseil de se prononcer sur l'attribution d'une subvention d'équipement de 46 521 € à Vendée Habitat pour la mise en sécurité incendie de l'EHPAD André BOUTELIER.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

30 CONVENTION PARTENARIALE D'OBJECTIFS ET DE MOYENS ENTRE LA VILLE, LA ROCHE-SUR-YON AGGLOMERATION ET LA MAISON DEPARTEMENTALE DES ADOLESCENTS DE VENDEE

Rapporteur : Madame Sophie Montalétang

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention partenariale d'objectifs et de moyens entre la Ville de La Roche-sur-Yon, La Roche-sur-Yon Agglomération et la maison départementale des adolescents(MDA) de la Vendée.

La MDA est un lieu d'accueil, d'écoute, de soutien et d'accompagnement des adolescents et des parents.
La Ville de La Roche-sur-Yon s'engage à mettre des locaux à disposition de la MDA pour des permanences d'accueil.

L'Agglomération s'engage notamment à apporter une subvention de 5 000 € au titre de l'année 2021.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

31 DEMANDE D'UNE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS INTERMINISTÉRIEL DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE (FIPD) POUR LA PERMANENCE SOCIALE AU COMMISSARIAT

Rapporteur : Monsieur Pierre Lefebvre

La Ville de La Roche-sur-Yon sollicite un soutien financier de l'Etat (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance - F.I.P.D.) pour mener à bien sa démarche globale de sécurité et de prévention de la délinquance et mener, dans ce cadre, des actions de prévention de proximité.

Il est proposé au Conseil d'autoriser la demande de subventions auprès du FIPD.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

32 CONVENTION RELATIVE A LA MISE A DISPOSITION DU SITE DU HARAS DE LA VENDEE A LA VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON DANS LE CADRE DU FESTIVAL R.POP 2021

Rapporteur : Monsieur Aurélien Roho

En 2021, la Ville souhaite organiser son festival R.POP les 29 et 30 juin et les 01, 06, 07 et 08 juillet 2021 au Haras de la Vendée. Pour ce faire, elle sollicite le soutien du Département de la Vendée. Ce festival d'une durée par concert de 1h30 à 1h45 se déroulera en soirée utilisant différents espaces sur le site du Haras.

Compte tenu de l'intérêt départemental du festival, le Département a décidé d'autoriser la Ville à occuper le site du Haras de la Vendée et de lui apporter son soutien en prenant également en charge :

- la mise à disposition de matériels,
- la mise à disposition d'un agent du Département comme soutien technique et logistique.

Le montant de ces prestations à la charge du Département est évalué à 20 810 € TTC pour ce festival.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de la convention de mise à disposition du site du Haras de La Roche-sur-Yon dans le cadre du festival R. POP 2021.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

33 CONTRAT D'EXPLOITATION DE L'IMAGE D'UN SPORTIF DE HAUT NIVEAU - ELOUAN LEROY

Rapporteur : Monsieur Sébastien Allain

La Ville de La Roche-sur-Yon souhaite accompagner et soutenir le parcours de Monsieur Elouan LEROY, jeune sportif de kitesurf, espoir national de cette discipline. Elouan est domicilié et lycéen à La Roche-sur-Yon.

Il lui est proposé un contrat d'exploitation d'image d'une durée de un an, qui lui permettra de bénéficier d'un soutien financier de 2 000 € HT avec le taux de TVA en vigueur. En contrepartie, il effectuera des présences et participations en cours d'année sur des temps forts et autorisera l'exploitation de son image par celle-ci.

Il est proposé au Conseil d'approuver les termes de ce contrat.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

37 voix POUR

8 ABSTENTIONS : Madame Martine Chantecaille, Monsieur Stéphane Ibarra, Monsieur David Sallé, Madame Florence Lemaire, Madame Myriam Desprès, Madame Aurélie Vieilledent, Monsieur Nicolas Héлары, Monsieur Romain Bossis.

34 ADHESION A "L'UNION NATIONALE DE L'INFORMATION JEUNESSE" (UNIJ)

Rapporteur : Monsieur Romain Brochard

Il est proposé au Conseil d'approuver l'adhésion à l'Union Nationale de l'Information Jeunesse (UNIJ). Cette adhésion permettrait de bénéficier de ressources adaptées pour répondre aux besoins et demandes des jeunes, mais surtout d'être représenté auprès des instances en charge d'une politique publique pour la jeunesse, aux échelons national, européen et international. Montant de l'adhésion : 50 € / an.

QUESTION ADOPTEE A L'UNANIMITE

DECISIONS PRISE PAR MONSIEUR LE MAIRE EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2122.22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Monsieur Luc BOUARD, Maire, informe le Conseil des décisions prises en vertu de l'article L2122.22 du CGCT.